

Procédure Hommes-Ressources (Edition 2004)

Chefs d'entreprise, développez vos projets avec un Homme-Ressources

Le principe

La Procédure Hommes-Ressources, est destinée à renforcer les mesures existantes d'**aide au développement des PME-PMI**.

Organisée, par Marseille Innovation et le Groupe ESIM / CIME (Centre d'Innovation et de Management Euroméditerranéen), l'opération est financée par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Le principe du dispositif consiste à mettre à disposition d'entreprises des cadres (dénommés ci-après Hommes-Ressources), pour une période de 6 mois, avec pour mission de faire émerger des projets de développement.

Les objectifs

- ➔ Aider des PME-PMI à étudier la faisabilité et initier la mise en œuvre de projets de développement (produit, process...)
- ➔ Favoriser l'insertion professionnelle des cadres en recherche d'emploi

La mission des Hommes-Ressources

- ➔ Réaliser un diagnostic de l'entreprise
- ➔ Aider l'entreprise à lancer un projet de développement
- ➔ Ouvrir l'entreprise sur son environnement

L'accompagnement des Hommes-Ressources

➔ **Le suivi des missions** est assuré par Marseille Innovation et le Groupe ESIM au moyen d'une disponibilité permanente de l'équipe opérationnelle.

➔ **Les Hommes-Ressources** suivent durant six mois **une formation spécifique** pilotée par le Groupe ESIM et Marseille Innovation. Elle se déroule selon le principe de l'alternance (un jour par semaine) et poursuit un double objectif :

- Soutenir l'action des Hommes-Ressources pendant ces six mois en direction de l'entreprise.
- Constituer un ensemble d'outils, transposable et utilisable après ces six mois, par les Hommes-Ressources.

Les interventions qui constituent ce module de formation s'organisent autour de cinq axes :

- Mener des actions de diagnostic
- Détecter des opportunités de progrès
- Sensibiliser l'entreprise à l'information et à l'innovation
- Mettre l'entreprise en relation avec son environnement
- Animer, coordonner

Cette formation aboutira à l'obtention d'un « Certificat d'innovation industrielle », diplôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence, délivré par le Groupe ESIM.

Programme de la formation *(Liste indicative des thèmes traités)*

- Stratégie d'entreprise,
- Marketing,
- Management de projets,
- Conception de produits,
- Les aides aux entreprises,...

Les modalités de participation

Le démarrage de la procédure Hommes-Ressources interviendra en le **1^{er} juillet 2004** pour une durée de 6 mois.

Les entreprises

Le dispositif s'adresse aux PME-PMI implantées sur le territoire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, ayant plus d'un an d'existence, financièrement saines, quels que soient leur taille et leur secteur d'activités.

Participation entreprises & rémunération cadres

Statut

Les Hommes-Ressources sont des cadres demandeurs d'emploi, bénéficiant ou non de l'AER (Allocation d'aide au retour à l'emploi).

Durant l'opération, les Hommes-Ressources ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle continue.

Ils interviennent dans l'entreprise dans le cadre d'un stage de formation. Une convention de stage régit les rapports entre l'Homme-Ressources et l'entreprise.

Rémunération

Les cadres bénéficiaires de l'ARE, conservent leur allocation durant les 6 mois du dispositif. Ils perçoivent une indemnité de stage mensuelle complémentaire équivalente à 30% du SMIC versée par l'entreprise.

Les cadres non bénéficiaires de l'ARE perçoivent une indemnité de stage mensuelle. Le montant de cette indemnité est à négocier en direct avec l'entreprise (l'indemnité de stage minimum est fixée à 457 euros brut par mois)

Quelques éléments de bilan

- 105 entreprises accompagnées
- 105 cadres mis à disposition
- 80 % d'embauche à l'issue de l'opération

Exemples de projets : conception, réalisation et/ou mise sur le marché d'un nouveau produit, d'une nouvelle activité, modernisation du process, démarche qualité...

Renseignements et candidature (entreprise/cadre)

Marseille Innovation

Contact : Christophe Nicolardot
Hôtel Technologique - BP 100 - 13382 Marseille Cedex 13
☎ : 04 91 11 88 00- 📠 : 04 91 11 88 01
@ : nicolardot@marseille-innov.org
Site Internet : <http://www.marseille-innov.org/HR>

